

EDF Solidaire
& Bas-Carbone

Investir en favorisant une économie Bas-carbone

Fonds Commun de Placement
d'Entreprise Solidaire réservé
aux salariés du groupe EDF



Répondre au défi climatique

Nous sommes confrontés à un **réchauffement climatique mondial sans précédent** provoqué par l'accumulation massive - durant les dernières décennies - de gaz à effet de serre (GES).

Une course contre la montre est désormais engagée pour réduire leurs émissions, limiter la hausse des températures et **construire une économie « bas-carbone »**.

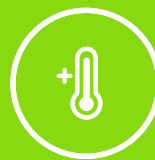
Sans cela, les répercussions aussi bien écologiques qu'économiques, sociales ou humaines risquent d'être destructrices à l'échelle planétaire.

Chiffres clés *



70%

des émissions de GES dans le monde sont générés par les entreprises



+2°

L'objectif de hausse maximale des températures d'ici 2050 fixé par les Accords de Paris



7%

La baisse annuelle des émissions de GES nécessaire au niveau mondial pour atteindre la trajectoire 2°

Favoriser une économie Bas-Carbone à travers les investissements du fonds

Le Fonds EDF Solidaire & Bas-Carbone a pour objectif de tirer parti, à moyen terme, des rendements obligataires et de la performance des marchés d'actions internationaux tout en contribuant, à travers ses investissements, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. De façon complémentaire, le fonds investit dans des projets solidaires et non cotés répondant à la même ambition.

Sélection d'actions et d'obligations émises par les entreprises

Le but est de sélectionner des titres d'entreprises - actions et obligations - contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de maintenir, en permanence, une intensité carbone du portefeuille inférieure de 20% à celle de l'univers de référence du fonds pour la partie des titres d'entreprises cotés (hors obligations d'Etats, liquidités, actifs solidaires) qui représentent en cible 80% du portefeuille. Les titres émis par des émetteurs publics sont sélectionnés de façon à ne comprendre que des Etats ayant signé les Accords de Paris.

Exclusions

Est exclu tout émetteur impliqué dans le secteur de l'armement controversé (mines anti personnelles, armes chimiques ou biologiques ...) ou contrevenant gravement, de façon répétée et sans mesures correctrices crédibles à l'un des principes du Pacte Mondial. Sont également exclues de la partie taux, les industries du charbon et du tabac.

L'INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone mesure le poids des émissions de CO2 des entreprises en portefeuille. Elle est calculée à partir de données diffusées par des fournisseurs spécialisés.

Exprimée en tonnes de CO2 émises par million d'euros de chiffre d'affaires, elle recouvre 3 périmètres distincts d'émissions : le périmètre « scope 1 » (émissions directes), le périmètre « scope 2 » (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur) et le périmètre « scope 3 » (autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur) qui fait parfois l'objet de simples estimations car plus complexe à calculer. Les différences méthodologiques entre fournisseurs de données peuvent aussi diminuer la cohérence des critères de sélection.

Appuyer des projets solidaires contre le réchauffement

Le Fonds investit jusqu'à 10% - et au minimum 5% - de son actif en titres **émis par des entreprises solidaires agréées**, en application de l'article L3332-17-1 du Code du travail.

Les entreprises solidaires développent une activité économique utile à la lutte contre l'exclusion,

à la cohésion sociale et au développement durable. Ces investissements ont vocation à financer des entreprises ou organisations générant un impact sociétal positif et peuvent notamment contribuer à des objectifs relatifs à la lutte contre la précarité énergétique, à l'accès à l'énergie pour tous, à la réduction globale des gaz à effet de serre, à la mobilité durable et pour tous ou à l'efficacité énergétique.



Suivez les projets portés par votre fonds : www.solidairebascarbhone.fr/

Sur les mêmes thématiques, le fonds pourra également investir entre 0 et 5% de son actif net, via des parts de FCPR, en titres d'entreprises non cotées.

Adopter un cadre de gestion diversifié

Le fonds investit sur toutes les classes d'actifs.

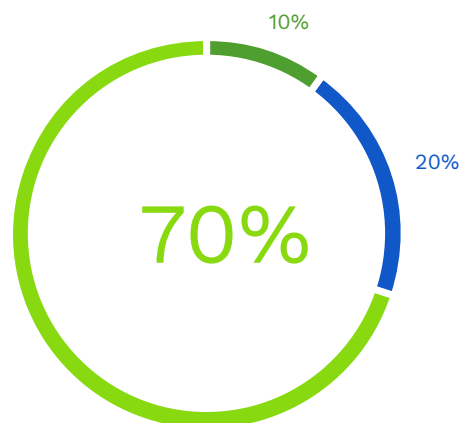
La stratégie du fonds consiste en une allocation entre les différentes classes d'actifs complétée par une sélection de titres et/ou de stratégies à l'intérieur de chaque classe ou poche d'investissement. Le risque global du portefeuille est intermédiaire (3 sur une échelle de 7, 1 étant le risque le plus faible et 7 le plus élevé).

L'exposition cible aux actions, à travers des investissements en parts d'OPC indiciels pour l'essentiel, se situe aux alentours de 20% et ne peut pas dépasser 30% de l'actif du fonds. Les obligations et produits de taux, à travers la détention directe de titres ou de parts d'OPC, représentent en moyenne 70% de l'actif du fonds (minimum 40%, maximum 90%). La sensibilité moyenne du FCPE aux taux d'intérêt est comprise entre 2 et 7.

Les émetteurs seront pour l'essentiel des entreprises. Le gérant pourra faire appel à des titres d'émetteurs publics (Etats) pour gérer le risque de taux en fonction du contexte de marché.

Les investissements en actions se feront aussi bien en zone euro qu'à l'international (pays de l'OCDE) tandis que les investissements en obligations couvriront un univers essentiellement européen. L'exposition à des obligations de dette émergente (hors OCDE) est limitée à 10% de l'actif. Dans cette perspective, le risque de change peut aller de 0% à 25%.

Répartition cible des investissements



■ Actions ■ Taux ■ Solidaire et non coté

Indicateur de risque global :



À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »
Les données numériques utilisées pour le calcul du risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur de risque : liquidité, crédit, contrepartie, utilisation de produits complexes.



Pour une présentation détaillée de la stratégie, des actifs et des risques, merci de vous référer au **Document d'Informations Clés** pour l'investisseur et aux **Règlement du fonds**.

À qui s'adresse ce fonds ?

- Aux salariés et épargnants ayant accès aux dispositifs d'épargne salariale et retraite du groupe EDF
- Aux épargnants désireux de soutenir un développement durable à travers des placements diversifiés et des projets solidaires
- Aux épargnants recherchant une croissance de leur investissement grâce à la dynamique des marchés taux et actions
- Aux épargnants ne présentant pas le besoin de mobiliser leur épargne à court ou moyen terme.

Principales caractéristiques

- Fonds agréé par l'AMF le 19 janvier 2021
- Société de gestion : Amundi Asset Management
- Dépositaire : CACEIS Bank
- Teneur de comptes : Natixis Inter Epargne
- Indice de référence indicatif : indice composé de 10% Euro Stoxx Total Market Index NR + 10% MSCI World NR + 10% FTSE MTS Eurozone Government Broad IG + 60% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate TR + 10% ESTR.
- Investissements solidaires : entre 5 et 10% du total de l'actif
- Zone d'investissement : Monde, pays de l'OCDE
- Durée minimum de placement recommandée : 3 ans
- Périodicité de valorisation : quotidienne
- Frais de gestion courants estimés sur une année : 0,185% de l'actif net moyen

Principaux risques (pour l'ensemble des risques, merci de vous reporter au règlement du fonds) :

- Risque en capital : oui (le capital n'est pas garanti)
- Risque action : oui, dans la limite de 30% de l'actif total
- Risques taux et crédit : oui
- Risque de change : oui, dans la limite de 25% de l'actif total
- Risque de liquidité : oui

Avertissement

Ce document est exclusivement fourni à titre d'information et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente de parts ou d'actions du Fonds et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources qu'Amundi considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Amundi Asset Management n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi Asset Management ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Il appartient à toute personne intéressée par le Fonds Commun de Placement d'Entreprise présenté, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur pour le Fonds. **Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) du Fonds, visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion.** Ce document et son contenu ne s'adressent pas aux « U.S. Persons ».

Investir implique des risques : les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne préjugent pas de ces dernières. Les valeurs des parts sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi.

Les informations contenues dans ce document ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi Asset Management, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires.

Mentions légales

Amundi Asset Management

Société par Actions Simplifiée au capital social de 1 086 262 605€ - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029.

Document d'information à caractère non contractuel.